

Ve RÉPUBLIQUE

Robert-André VIVIEN



Né le 24 février 1923, à SAINT-MANDE (94).
Marié. Deux enfants.
Demeurant à SAINT-MANDE.
Industriel.
Député de Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay.
Membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale.
Conseiller Général de la Seine : 35e Secteur : Saint-Mandé, Vincennes-Ouest, depuis 1959.
Vice-Président du Conseil Général de la Seine : 1959-1960.
Conseiller Municipal de Saint-Mandé de 1947 à 1964.
Rapporteur Général du Budget Départemental de la Préfecture de Police depuis 1965.
Vice-Président de la Commission Mixte du Commerce et de l'Industrie.
Ancien des Forces Françaises Libres.
Officier de la Légion d'Honneur.
Médaille Militaire.
Croix de Guerre 39-45 et des T.O.E.
Médaille de la Résistance.
Médaille des Evadés.
Croix du Combattant Volontaire.

Chères électrices, chers électeurs,

En 1962, vous avez choisi à une très large majorité, pour vous représenter à l'Assemblée Nationale, un homme fidèle au Général de Gaulle depuis vingt-deux ans.

C'était un redoutable honneur, car je devenais le Député de la Circonscription la plus gaulliste de la Seine.

Vous m'avez élu pour soutenir l'action du Général de Gaulle auquel vous avez témoigné de la constance de votre attachement en lui accordant plus de 60 % de vos suffrages lors des élections présidentielles.

J'ai conscience aujourd'hui d'avoir fidèlement et efficacement rempli le mandat que vous m'avez confié en soutenant la politique de **PAIX**, d'**INDEPENDANCE** et de **PROGRES** dans la stabilité et la sécurité données par le Président de la République et son Gouvernement. Je me suis efforcé de rester en contact permanent avec vous, malgré les difficultés résultant d'une conception particulière de la démocratie de certaine municipalité.

Grâce à vos visites à mes permanences, chez moi, à mon bureau, à vos innombrables lettres, j'ai pu, sans me soucier de votre étiquette politique, suivre vos problèmes, essayer d'y trouver une solution et, ce faisant, être l'interprète de l'ensemble des besoins quotidiens de chacune et de chacun d'entre vous.

Si j'ai tenu à vous aider dans toute la mesure de mes moyens, j'ai assumé également ma tâche sur le plan national en particulier comme Membre de la Commission des Finances, j'ai été le Rapporteur du Budget de la Jeunesse et des Sports, de la 2e Loi de Programme d'Equipement Sportif et Socio-Educatif, des budgets de l'Information, de l'O.R.T.F. et des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Le « Journal Officiel » est le témoin des Questions écrites ou orales que j'ai posées au Gouvernement, de mes interventions dans tous les grands débats, de mes propositions de lois.

Vos suffrages me diront le 5 mars si vous estimez que j'ai bien rempli le mandat que je tenais de vous et si, à nouveau, vous partagez la confiance que le Général de GAULLE me témoigne.



Jean VERSINI

Né le 4 juin 1921
à SAINT-MANDE,
demeurant à VINCENNES.
Marié.
Un enfant.
Pharmacien,
gérant de Laboratoire.
Administrateur des H.L.M. de Vincennes.

Avec DE GAULLE

Le Comité d'Action pour la Vᵉ République m'a donné son investiture. C'est en son nom qu'aujourd'hui je vous présente le programme de la majorité. Cette majorité à laquelle j'appartiens et qui, seule, peut aider le Général de Gaulle à poursuivre son œuvre de **PAIX**, d'**INDEPENDANCE** et de **PROGRES**, dans la stabilité et la sécurité, et à laquelle j'ai contribué par mon action au Parlement depuis 1962, en respectant le programme que je vous avais présenté, sans vous faire de promesses démagogiques.

Sur le plan institutionnel, je m'engage à soutenir les objectifs de la politique définie par le Général de GAULLE en soutenant l'action du Gouvernement qu'il désignera, tout en exerçant mes pouvoirs démocratiques de législation, de contrôle et, éventuellement, de contestation.

Je suis de ceux qui ont défendu et défendront la politique qui apporte au Pays :

— la **PAIX**, condition nécessaire de toute rénovation et de toute prospérité ;

— l'**INDEPENDANCE**, qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées et de sa défense, libre dans la conduite de son économie et qui lui donnera les moyens de participer pleinement, avec ses voisins, à la construction de l'Europe économique et politique.

Pour nous, Français, l'avenir doit être le **PROGRES**, c'est-à-dire la prospérité et la justice.

— la **PROSPERITE** est le fruit d'une expansion continue permettant :
  — l'accession à une puissance économique qui garantisse l'élévation du niveau de vie de tous,
  — la possibilité pour les jeunes générations de touver des emplois stables, bien rémunérés, correspondant aux capacités et aux goûts de chacun,
  — la réalisation des grands équipements collectifs : logements, routes et autoroutes, équipements urbains, téléphone, équipements sportifs, culturels, de loisirs et de vacances ;

— la **JUSTICE** c'est de donner à chacun sa chance entière dès le départ. La réforme de l'Education Nationale, la décentralisation de l'enseignement secondaire et du premier cycle de l'enseignement supérieur, le développement de l'enseignement technique à tous les échelons de la formation professionnelle, constituent une œuvre essentielle de la Vᵉ République, qui doit être poursuivie sans relâche.

La **JUSTICE** c'est aussi :

— une évolution économique et sociale assurant à tous un niveau de vie satisfaisant ;

— la protection des faibles et des personnes âgées ;

— la promotion des femmes complétant l'égalité civile et politique que, dès la Libération, leur a donnée le Général de Gaulle.

La **JUSTICE** c'est enfin : dans l'ordre humain, l'accession de tous non seulement au bien-être, mais à la culture et à la liberté sociale et économique.

Mais le rôle du parlementaire n'est pas seulement de se préoccuper des problèmes nationaux. La vie des hommes dans sa circonscription le concerne au premier chef. Il me faut vous aider et ce dans votre vie quotidienne si difficile dans l'agglomération urbaine.

D'abord le **LOGEMENT** :

Il faut construire des logements nouveaux aux endroits où les espaces libres le permettent encore. A Fontenay, une grande opération — la Zone à Urbaniser en Priorité — a été lancée depuis longtemps déjà. Des difficultés, qui viennent pour beaucoup du changement de Municipalité ont retardé les constructions. Je suis cette affaire de près, à la fois pour l'activer et pour que les équipements collectifs nécessaires (Etablissements scolaires du premier et du second degré, Maisons de Jeunes, Crèches et Garderies, notamment) soient réalisés en même temps.

Pour la Rénovation urbaine, dont on a tant parlé, un certain nombre de choses sont à faire pour remplacer les taudis et les bâtiments vétustes, mais il ne faudrait pas tout bouleverser. C'est en liaison avec les élus municipaux que je suis les actions menées, avec prudence et attention.

Ensuite les **TRANSPORTS :** C'est un problème majeur. Certes, le Métro Régional Express, dont nous voyons les travaux en cours de réalisation, apportera une réponse à ce problème pour les transports rapides à grande distance. Mais ce n'est pas une réponse complète. Il faut que les transports de surface soient modifiés et liés à cette réalisation importante, et que nous ne voyons pas seulement passer les trains rapides. Je tiens pour essentielle l'action du parlementaire de la Circonscription dans cette affaire.

Pour l'**ENSEIGNEMENT**, comme pour les équipements sportifs et socio-éducatifs, notre région dispose d'un patrimoine, mais là encore il y a à faire. Le Lycée Hector-Berlioz est surchargé, le C.E.S. de Fontenay doit permettre — les bâtiments sont construits et il fonctionne à effectif partiel — un allégement. Surtout la réalisation, financée pour 1967 par l'Etat, de la piscine et du gymnase résoudra un problème qui a été trop longtemps posé. Cet équipement sera ouvert non seulement aux scolaires mais à tous les sportifs.

Nous bénéficions du **BOIS DE VINCENNES.** Son entretien et sa protection doivent être poursuivis dans l'intérêt de tous. Je ne reviens pas sur le départ de l'Armée, c'est chose acquise, et vous savez ce que j'ai fait pour cette Circonscription dans laquelle je suis né et où j'ai toujours vécu. Elu depuis vingt et un ans comme Conseiller Municipal, puis comme Conseiller Général et comme Parlementaire, je me suis efforcé de travailler avec l'aide des élus locaux, lorsqu'ils le voulaient bien, et malgré eux, dans certains cas, en obtenant les crédits et les subventions nécessaires tant à l'Assemblée Nationale qu'au Conseil Général de la Seine, grâce à mes contacts suivis et amicaux avec les responsables du Gouvernement et des Administrations centrales et préfectorales.

Je continuerai à faire en sorte que Saint-Mandé, Vincennes et Fontenay puissent bénéficier pleinement de la politique de progrès de la Vᵉ République.

Vu le Candidat

Nous, membres du Comité d'action pour la Vᵉ République, qui n'avons rejeté personne et qui regroupons tous ceux qui ont tiré des leçons des longues épreuves de la France et qui adhèrent à la politique définie par le **Général de Gaulle,** nous vous demandons de voter pour Robert-André VIVIEN, symbole de la majorité cohérente de la Vᵉ République en face des candidats de l'opposition incapables de s'entendre pour gouverner mais unis pour détruire ce qui existe.

Comme en 1962, vous voterez pour de Gaulle, pour la Vᵉ République.

VOTEZ STABILITÉ VOTEZ MAJORITÉ

VOTEZ ROBERT-ANDRÉ VIVIEN

NIDOT et Cie - Paris XIᵉ